

## Avant-propos

**A**u lendemain de la Grande récession, il est urgent d'examiner plus attentivement l'argument économique en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que la manière dont l'évolution du marché du travail pourrait améliorer les débouchés économiques pour les hommes comme pour les femmes.

En s'appuyant sur ses domaines d'expertise, l'OCDE a lancé en 2010 son « Initiative pour la parité », chargée d'examiner les obstacles qui entravent aujourd'hui l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat (les « trois E »). L'objectif : améliorer l'action publique et promouvoir la parité sur le plan économique dans les pays membres et non membres de l'Organisation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus vaste de l'impératif qu'ont aujourd'hui les pouvoirs publics de rechercher de nouvelles sources de croissance économique, d'encourager une plus grande égalité entre les hommes et les femmes et d'œuvrer en faveur d'une utilisation plus efficace des compétences de chacun. Les premières conclusions de l'Initiative de l'OCDE pour la parité ont été présentées dans les rapports sur la parité publiés en mai 2011 et mai 2012 à l'occasion des réunions du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, tenues à Paris. En outre, un rapport spécial sur l'égalité hommes-femmes et les « trois E » dans les pays de l'OCDE riverains du Pacifique et dans d'autres pays de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) a été élaboré pour le Women and the Economy Summit de l'APEC, organisé en septembre 2011 à San Francisco.

Le rapport vise à informer, à mettre en commun les expériences et les bonnes pratiques, et à aider les gouvernements à promouvoir l'égalité hommes-femmes selon ces trois dimensions que sont l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat. Il fait un bilan de la situation dans chacun de ces domaines sous l'angle de la parité, examine comment et pourquoi les inégalités se sont creusées et détermine les obstacles à surmonter pour renforcer l'égalité. Enfin, il recommande aux pouvoirs publics des mesures capables d'instaurer des règles du jeu plus équitables.

Ces recommandations ont principalement pour but d'atténuer les craintes concernant le vécu des femmes et des filles et de lever les obstacles à l'égale participation des femmes dans l'économie. Pour autant, l'égalité hommes-femmes ne passe pas seulement par l'autonomisation des femmes. Le présent rapport examine aussi pourquoi, dans de nombreux pays, une plus grande réussite des filles à l'école va de pair avec une moindre réussite des garçons dans certaines matières ; pourquoi les pères peuvent avoir des difficultés à utiliser pleinement les dispositifs destinés à concilier plus facilement activité professionnelle et vie familiale ; et ce qui peut être fait pour faire évoluer les choses.

Le partage plus équitable du travail rémunéré et non rémunéré entre les femmes et les hommes implique une évolution des normes, des cultures, des mentalités et des attitudes. De telles évolutions prennent du temps, mais les politiques publiques ont un rôle à jouer pour mieux faire prendre conscience des préjugés sexistes qui perdurent au sein de la société et pour promouvoir le changement.

L'intégration de la question de la parité à tous les niveaux de l'action publique est l'une des mesures à prendre pour renforcer efficacement l'égalité hommes-femmes. Il faut, pour lutter contre la discrimination et conforter la parité, créer des agences publiques de la parité visibles et dotées d'un

*mandat suffisamment affirmé, d'outils d'analyse adaptés, de données fiables et de ressources. Les mesures adoptées en faveur de la parité ont plus de chances de réussir si des hommes et des femmes œuvrent activement pour promouvoir les efforts déployés : afin de balayer les stéréotypes, il est utile de proposer des modèles auxquels les deux sexes peuvent s'identifier. Pour que ces actions soient efficaces, il faut toutefois veiller à assurer un suivi attentif. Pour faciliter ce suivi à l'échelle internationale, l'OCDE a lancé à la fin de l'année 2012 un portail unique dédié à la question de la parité ([www.oecd.org/parite](http://www.oecd.org/parite)), qui illustre la position relative des pays de l'OCDE et des pays partenaires clés par rapport à chacune des dimensions des inégalités hommes-femmes dans les « trois E ».*



Extrait de :  
**Closing the Gender Gap**  
Act Now

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264179370-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Avant-propos », dans *Closing the Gender Gap : Act Now*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264179660-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).